

Le budget

M. Rae: Si jamais nous voulions que le gouvernement nous prouve qu'il est partial en faveur des cadres . . .

M. Munro (Esquimalt-Saanich): C'est vous autres qui l'avez élu.

M. Rae: Je signale au député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro) que ce sont les Canadiens qui l'ont élu et qui ont rejeté le parti conservateur. N'oubliez pas ça non plus.

Des voix: Bravo!

M. Rae: Ce sur quoi le ministre a le plus insisté—et je l'ai entendu répéter tous les jours le maître mot de «équité», c'est qu'il faut que tous les salariés soient traités de manière égale. Où voit-on ce souci de justice? Même en matière de retraite, il y a deux poids et deux mesures et même dans ce domaine, on a concocté quelque chose de spécial pour ceux qui occupent des postes de direction. Aucune entente semblable n'est prévue pour ceux qui tombent sous le coup de conventions collectives, lesquelles ne peuvent pas être changées, ni modifiées, car le ministre a dit que le seul changement qu'il ferait effectuer serait celui que réclamaient les gens qui parlaient le plus fort, ceux qui travaillent dans les banques et ainsi de suite et personne d'autre.

Quand le budget a été présenté, j'ai dit que le ministre avait agi comme un pêcheur très maladroit, qui avait jeté ses filets, mais en évitant les Grands bancs qu'il aurait pu mettre la main sur les véritables richesses alors que ce filet semble être ainsi fait qu'il ne peut attraper que le menu fretin.

J'aimerais pouvoir dire, monsieur l'Orateur, que les modifications annoncées par le ministre aujourd'hui nous prouvent qu'il a fait des progrès en tant que pêcheur, qu'il est mieux en mesure de faire face aux problèmes véritables qui assaillent l'économie canadienne. Le principal problème que posait le budget, c'est qu'il ne tenait nullement compte du fait que nous sommes en pleine récession, qu'il ne prévoyait aucun stimulant, que ses dispositions n'étaient pas vraiment justes et qu'il n'encourageait nullement l'investissement, ni la croissance ni la création d'emplois au Canada. Je regrette de dire que les diverses déclarations faites depuis lors et aujourd'hui par le ministre, si gênantes qu'elles fussent pour lui, prouvent non seulement que le gouvernement ne comprend pas les problèmes et qu'il est inapte à les résoudre et incapable de prendre des décisions, mais qu'en outre, ces modifications ne s'attaquent pas au fond des problèmes économiques auxquels se heurte le pays.

A l'encontre de ceux qui s'opposent à l'idée que le ministre fasse marche arrière, nous trouvons cela tout à fait normal. Nous sommes heureux de participer à un processus qui a obligé le ministre à faire marche arrière. Ce que nous regrettons, c'est qu'en agissant ainsi, le gouvernement ait encore une fois prouvé qu'il est en fait incapable de comprendre l'incidence qu'ont le chômage, les taux d'intérêt élevés et l'inflation sur le plan humain. Il a préféré faire une série d'aménagements administratifs qui, même si certains groupes en bénéficieront à certains égards—et nous ne les lui reprochons nullement, monsieur l'Orateur—ne résoudront pas les problèmes réels, les problèmes fondamentaux; autrement dit, nous vivons dans une économie en proie à une crise, et nous devons supporter une politique économique incroyablement injuste.

Je prévient le ministre: nous continuerons de lutter contre le budget, non pas sur un terrain étroit, administratif, mais parce qu'il ne s'attaque pas aux problèmes fondamentaux des Cana-

diens. C'est précisément pour cela que nous persisterons à nous y opposer.

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): J'ai une question à poser au ministre. Le ministre pourrait-il donner à la Chambre et aux Canadiens une approximation, en millions ou en milliards de dollars, selon le cas, de la perte de revenu qui sera enregistrée en 1982-1983 à la suite des 17 amendements et des cinq renvois au comité qu'il vient d'accorder en retraquant devant les assauts de l'opinion publique, modifiant ainsi son exposé budgétaire du 12 novembre? Je voudrais également connaître le pourcentage que cette somme représente par rapport aux recettes totales qu'il espérait percevoir aux termes de ses propositions initiales qu'il vient d'abandonner d'une façon si désespérée.

M. l'Orateur adjoint: La présidence signale à l'attention des députés qu'ils doivent poser de courtes questions.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la question que le député pose est tout à fait pertinente, car de nombreux citoyens vont se demander si les modifications que je viens d'apporter nuiront au cadre fiscal. Je lui répondrai qu'au cours de cette période de cinq ans, pour laquelle j'ai calculé des projections, les résultats préliminaires indiquent que la perte de revenu sera en moyenne de quelque 150 millions de dollars par année, alors que les nouveaux impôts devaient permettre de percevoir 1.2 milliard de dollars par année en moyenne.

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances (M. MacEachen). Le ministre sait que, quoi qu'en dise le député de Broadview-Greenwood (M. Rae), c'est le parti progressiste conservateur qui l'a talonné sur la question des régimes de soins médicaux et dentaires. Le ministre se propose-t-il d'imposer les employés syndiqués et non syndiqués qui bénéficient de régimes de soins médicaux et dentaires ou de changer cela aussi?

● (1650)

M. MacEachen: Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur adjoint: Le député de Broadview-Greenwood (M. Rae) a la parole—pour une brève intervention. Normalement, un député ne peut pas parler deux fois au nom de son parti, mais comme il est bref . . .

M. Rae: Monsieur l'Orateur, me donnez-vous la parole pour que je pose une question?

M. l'Orateur adjoint: Oui.

M. Rae: Ma question concerne les contrats de rente à versements invariables. Je sais que le seul changement que le ministre a apporté est de caractère transitoire plutôt que permanent. Ce matin et plus tard dans la journée, le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) lui a posé des questions au sujet de l'étalement du revenu sur les années suivantes. Le ministre serait-il prêt à déposer, pour la gouverne de la Chambre, un tableau comparant les effets des contrats de rente à versements invariables à ceux de l'étalement sur les années suivantes? Il serait utile à la Chambre d'avoir ce renseignement que le ministre aurait donné à des groupes afin que nous sachions quels sont, du point de vue monétaire, les avantages et désavantages de l'un et de l'autre programme. Les impressions que nous avons tirées, à la suite d'entretiens avec un certain nombre de représentants d'associations agricoles, vont tout à fait dans le sens contraire . . .